



Camps de ski 2018 à Leysin

Maison d'Enfants d'Avenches 2018 :

26 places internat et 10 places externat

Le Comité

Président :	Jean-Christophe Delafontaine
Vice-président :	Edmond Pradervand
Trésorier :	Natacha Aeby
Secrétaire :	David Moullet
Membres :	Sandrine Gafner Tatjana Balzani Gérard Chiorazzo

Le personnel 2018

Administration :

Direction :	Dragutin Filipec
Secrétaire-comptable :	Claudia Schneuwly

Secteur éducatif :

INTERNAT

Responsable éducative : Sabine Hofmann
Céline Dubey, Laetitia Donoso, Julian Rawlings, Christelle Gauch, Mélissa Musy, Nicolas Blanc, Aurélie Nicolet, Marine Boudvin, Yannick Jotterand, Yves Borgeaud, Pauline Perret, Marina Samardzija, Géraldine Brühlhart, Sandra Oberson, Walid Guira, Nadia Wolf, Flavio Vero
Stagiaires : Mélissa Barbey, Anaïs Gourmit, Salomé Barth, Amanda Ducret.
Veilleuses : Marko Filipec, Domenico Spitale
Veilleuses : Magda Brot, Anna Domingues, Tabea Ebnetter, Bettina Ebnetter

MATAS (1 EPT): Marina Samardzija et Florian Aeby

Mandat Matas: Alexandra Chavaillat (voltige)

Stagiaires: Florine Rey et Häuptli Linda

Personnel d'intendance et technique :

Iryna Dousse, Jacqueline Nicity-Conod, Didier Fritz, David Filipec, Emil Morarkaliev

Supervision (mandat) : Maryline Authier, Meret Vallon

Au cours de l'année 2018, les personnes suivantes ont quitté l'institution : Mme Thomas (Oberson) MM Walid Guira et Marko Filipec. Nous les remercions pour le travail fourni et leur souhaitons beaucoup de succès, tant dans le domaine professionnel que privé.

Message du président valant rapport présidentiel

Lors de l'assemblée générale 2018, j'avais informé l'assemblée que ma récente promotion au poste de président de la Maison d'Enfants rendait la rédaction d'un rapport annuel particulièrement aléatoire.



Force m'est aujourd'hui de constater que le rythme particulièrement prudent adopté par les organes financeurs au sens large ne rendra pas le contenu de mon rapport plus consistant.

Rappelons que notre Directeur avait soumis au Service de protection de la jeunesse, aux fins de transmission à l'Office fédéral de la Justice, un concept éducatif portant sur les modifications induites par notre projet de transformation de locaux. Ce concept, transmis au début de l'année 2018, avait suscité quelques remarques, auxquelles il avait été répondu dans le courant du mois de juillet 2018. Ce n'est qu'à la date du 12 décembre 2018, lors d'une séance tripartite entre les représentants de la MEA, ceux de l'OFJ et ceux du SPJ, qu'il nous a été signifié que ce concept ne correspondait pas à ce qui était attendu et qu'il s'agissait d'y apporter des modifications substantielles. A une époque où l'on met en avant les avantages de la numérisation et de la communication électronique, on peut s'étonner qu'un délai de cinq mois soit nécessaire pour qu'une prise de position soit communiquée d'un office bernois à un office vaudois, pour ensuite être transmise à une institution broyarde. Tout cela pour vous dire qu'au jour où j'écris ces lignes, soit un peu avant les vacances de Pâques 2019, nous sommes toujours dans l'attente d'un feu vert définitif sur notre projet de transformation. J'espère que d'ici l'assemblée générale du 5 juin, une réponse positive nous sera parvenue.

A part quelques discussions avec le Directeur pour régler des problèmes ponctuels et les séances du comité, activités qui toutes deux s'avèrent toujours très enrichissantes, la tâche du président consiste à assister de manière assez passive à des réunions organisées par le SPJ, pour discuter de problèmes éducatifs et du budget de fonctionnement, deux domaines dans lesquels les compétences du Directeur rendent superflu l'appui du président. Ajoutons à cela la participation aux séances et assemblées de l'AVOP et le récapitulatif des activités présidentielles sera complet.

A première vue, l'auteur de ces lignes peut donner l'impression d'être désabusé, tant il est vrai que les rapports avec les organismes étatiques rendent en la matière la philosophie de l'absurde d'Albert Camus particulièrement prégnante. Mais cette lassitude n'efface pas le bonheur qui est le mien de voir le travail de l'équipe éducative porter ses fruits dans bien des cas ; et c'est en somme la seule chose qui compte.

Qu'il me soit permis de relever ici que la MEA s'est vue gratifiée de deux dons substantiels, une promesse de don la part de la Loterie romande, qui fera office de fonds propres pour notre projet de transformation et l'autre de la part de l'Association du Petit bonheur, qui a vu les opérations consécutives à sa dissolution achevées en 2018. Je n'oublie pas ici les donateurs individuels, sans lesquels nous ne pourrions pas apporter aux enfants un petit plus permettant de leur rendre la vie un peu plus agréable. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés, de même que les membres du comité et le personnel de la MEA.

J-C. Delafontaine
Président



Rapport du directeur



Malheureusement, l'équilibre familial est atteint quelquefois, avec le placement de l'enfant. Cependant, le placement reste une expérience tangible qui permet la remise en question du système familial. Il n'est pas vécu longtemps comme un bouleversement pour l'enfant qui le plus souvent prend très vite ses repères.

Qu'il me soit permis de clarifier, que la remise en question de la famille n'est pas un jugement négatif car les événements de la vie peuvent faire que même la famille la plus solide peut être déstabilisée et dysfonctionnelle.

Le but de chaque placement dans l'institution est le retour dans la famille dans de bonnes conditions, sans oublier que pour accomplir notre mission, respecter le rythme de chacun est nécessaire. La cadence d'une famille, de l'enfant et de l'institution... mais aussi du service placeur qui doit gérer « des flux ».

La Mea est devenue une institution capable de répondre aux multiples demandes avec un taux d'occupation en 2018 de 98.47% pour son internat et de 68.48% pour l'externat (Matas).

Est-ce bien d'être capable de répondre à toutes demandes ? Nous n'en savons rien. L'an passé 7 enfants ont quitté la Mea dont 5 en dehors du rythme scolaire, avec souvent le sentiment de devoir mettre fin à leur placement afin de permettre à d'autres de bénéficier de la protection. Pour la première fois, nous avons entendu des enfants vouloir rester jusqu'à la fin de l'année scolaire car ils venaient de commencer une thérapie ou un suivi en logopédie sur lequel nous attendions depuis 6 ou 7 mois. Pour d'autres, le souhait est de finir la saison dans leur club de sport. Les enfants disaient que le rythme des parents ou de la justice n'est pas leur rythme. Ce constat est questionnant et la PSE cantonale doit penser à cela. Sinon les placements peuvent être arbitraires ainsi que les fins de placement. Dans les deux cas les enfants paient le prix et pour exagérer un peu on place les enfants avec l'intervention de la police et on les force avec la police d'en sortir.

L'institutionnalisation ne doit pas être la seule réponse aux besoins des familles. Nous savons incontestablement faire le travail éducatif intra-muros. Or depuis une quinzaine d'années la politique socio-éducative favorise la prise en charge en externat. Notre intervention éducative de Matas est un embryon de ce qui est faisable. Nous savons que l'intervention « intensive » dans la famille pourrait d'un côté prévenir le placement et de l'autre raccourcir le placement dans l'institution pour que l'enfant puisse rentrer dans de bonnes conditions. En 2018 nous avons investi de l'énergie et de l'argent dans des formations d'intervention familiale. Les années à venir seront les années où la Mea va chercher à se positionner différemment par rapport aux prestations extra-muros. Sans doute, très prochainement, nous allons jouer un rôle éducatif dans notre région broyarde afin de prévenir les placements ainsi qu'en accompagnant les familles avec un mandat en post placement.

Pour finir, j'exprime toute ma reconnaissance aux différents partenaires et services avec lesquels nous collaborons, notamment le SPJ (Vaud), le SEJ (Fribourg), l'OCTP, l'OFJ, le SPEA – nord vaudois, ainsi qu'au comité et au personnel de la Mea mes vifs remerciements pour un travail dévoué et compétent.

D. Filipec, directeur



En 2018 le directeur fête ses 20 ans à la Mea

Un mot de la responsable éducative

L'approche de la réalité à la MEA : quèsaco ?

Nous nous sommes inspirés de la Théorie du choix du Dr William Glasser (1925 - 2013) pour construire notre approche éducative. Nous considérons ainsi que chaque individu se comporte constamment de manière à répondre à ses besoins de survie, d'appartenance, de liberté, de pouvoir et de plaisir. Chacun de nous perçoit le monde « réel » à sa manière et construit son monde de « qualité », un monde idéal en constante évolution, celui auquel nous aspirons, consciemment ou non. Chacun cherche alors à créer un équilibre entre son monde de qualité et le monde réel et se comporte de façon plus ou moins efficace pour y parvenir. Se comporter est le meilleur moyen dont dispose chacun pour obtenir ce qu'il veut. Toutefois, se comporter pour obtenir ne doit pas se faire au détriment de l'autre. Nous considérons le passé et le système familial comme un bagage et souvent une manière d'expliquer ou de donner du sens aux comportements actuels – comme le veut l'approche systémique à laquelle nous nous référons également – mais en aucun cas il ne constitue une excuse pour se comporter de manière inefficace ou irresponsable. Chacun est pris en compte dans l'ici et maintenant et considéré capable de modifier ses comportements.

Nous affirmons que l'individu est seul responsable d'établir un plan d'action personnel qui réponde au mieux à ses besoins, à son vouloir, à ses aspirations.

Affirmer que chacun est responsable de son propre plan d'action c'est alors considérer que l'autoévaluation est un outil à développer impérativement dans l'éducation quotidienne afin de permettre à l'enfant de faire ses propres choix, d'en assumer les conséquences, d'évaluer ses comportements et de les ajuster pour en développer de plus efficaces, qui répondent au mieux à son vouloir. Pour ce faire, nous nous efforçons de distinguer le contrôle externe (qui implique d'influencer l'autre à voir, penser, pratiquer comme soi-même, il est restrictif) du contrôle interne (qui implique la responsabilisation, l'autonomie, l'autoévaluation, l'identification et l'utilisation des ressources personnelles, il offre beaucoup de liberté à travers la notion du choix) et d'axer notre pratique sur le second, autant que faire se peut.

Nous convenons que le comportement se décline en 4 composantes, la pensée, l'action, le sentiment et la physiologie. Les deux derniers sont des indicateurs de l'efficacité de notre comportement mais restent peu efficaces s'ils sont les seuls à dicter le comportement. La pensée et l'action sont les moteurs essentiels pour choisir un comportement efficace. Il faut beaucoup de pratique consciente pour parvenir à choisir des pensées et des actions qui soient le plus efficace possible.

Ainsi, notre attitude sera d'aider au quotidien l'enfant à satisfaire ses besoins en faisant les meilleurs choix possibles, à avoir un meilleur contrôle de sa vie, à bâtir et à maintenir des relations saines et importantes. Pour ce faire, nous mettons tout en œuvre, dans un esprit de guidance, pour offrir un climat sain, sécurisant, pour créer des relations accueillantes, respectueuses, engagées et authentiques, et pour permettre l'exploration et l'expérimentation. Nous nous appliquons à maintenir un accompagnement dans la pratique des habitudes constructives, l'écoute, le soutien, l'encouragement, le respect, la confiance, l'acceptation et la négociation des désaccords.

Voilà, c'est ça la pratique de l'approche de la réalité à la MEA !

Sabine Hofmann
Responsable éducative



Paroles d'enfants



Nous, les enfants du groupe du haut ce qu'on aime à la MEA, c'est :

- Faire de belles fêtes, comme la fête de Noël. (M. 9 ans)
- Aller à la piscine mais surtout c'est quand je peux manger des bonbons. (V. 6 ans)
- Aller au cinéma, moi j'ai vu Maya l'abeille. Je suis content d'avoir pu rencontrer les éducateurs et les autres enfants. (E. 6 ans)
- Organiser la fête des enfants, j'ai pu inviter un copain et on s'est beaucoup amusé sur le château gonflable. (D. 9 ans)
- S'amuser avec les autres enfants dehors et discuter avec les éducateurs lorsqu'on a des soucis. (A. 8ans)

Comptes 2018

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIFS	31.12.2018	31.12.2017
	Fr.	Fr.
<u>Actif circulant</u>		
<u>Trésorerie</u>		
Banques	<u>819'618.85</u>	<u>676'134.48</u>
<u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u>		
Créances	34'685.95	34'108.40
Autres créances	<u>8'802.90</u>	<u>8'857.55</u>
	43'488.85	42'965.95
<u>Stock et prestations de services non facturées</u>		
Stocks	0.00	1'781.50
<u>Actif de régularisation</u>		
Charges payées d'avance	6'165.50	12'445.15
Total actif circulant	<u>869'273.20</u>	<u>733'327.08</u>
<u>Actif immobilisé</u>		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Immeuble « Av. Jomini 9, Avenches »	791'243.30	795'397.30
Villa « Av. Jomini 5, Avenches »	898'785.65	898'785.65
Transformation villa « Av. Jomini 5, Avenches »	316'245.55	316'245.55
Chalet « Les Mouchettes, Salavaux »	10'000.00	10'000.00
Mobilier, matériel	1.00	1.00
Machines et outillage	5'868.35	1.00
Véhicules	1.00	1.00
Total actif immobilisé	<u>2'022'144.85</u>	<u>2'020'431.50</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>2'891'418.05</u>	<u>2'753'758.58</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

PASSIF	31.12. 2018	31.12. 2017
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
<u>Capitaux étranger à court terme</u>		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	57'417.75	39'683.35
<u>Autres dettes à court terme</u>		
Comptes individuels des pensionnaires	59'078.17	44'012.75
Régularisation des comptes individuels	15'972.38	5'414.35
<u>Passifs de régularisation</u>		
Passifs transitoires	4'923.90	8'129.90
<u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
<u>Dettes à long terme</u>		
Etat de Vaud	292'400.00	292'400.00
Banques, hypothèques	1'230'036.00	1'242'190.00
	<u>1'522'436.00</u>	<u>1'534'590.00</u>
Total capitaux étrangers	<u>1'659'828.20</u>	<u>1'631'830.35</u>
<u>Capitaux propres</u>		
Capital	500'000.00	500'000.00
Réserves libres	125'919.15	100'735.55
<u>Réserves affectés</u>		
Réserve « Pensionnaires »	188'873.68	173'861.28
Réserve « Couverture déficit »	100'386.87	100'386.87
Réserve « Immobilisation villa, Jomini 5"	200'000.00	200'000.00
Réserve « Edmond Pradervand »	6'566.16	9'355.16
Réserve « Véhicule MATAS »	12'000	8'000
Réserve « Entraide familiale »	30'000	0.00
Réserve «Entraide familiale, aide parents»	5'000	0.00
<u>Fonds de résultats</u>		
Fond de régularisation des résultats SPJ	12'666.33	5'434.46
Excédent de produits des exerc. précéd.	-15'226.65	17'415.50
Excédent de charges de l'exerc. en cours	65'404.31	6'739.41
	<u>62'843.99</u>	<u>29'589.37</u>
Total réserves et fonds affectés	<u>605'670.70</u>	<u>521'192.68</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>2'891'418.05</u>	<u>2'753'758.58</u>

COMPTE DE RESULTAT "MEA"

Exercice 2018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Nombre de journées civiles 2018	8'626
Avances subventions des cantons	1'829'072.60
Contributions des répondants	140'102.50
Revenus de la cafétéria	8'750.00
Repas du personnel	2'535.00
Subventions OFJ	313'431.00
Dons et legs à but spécifique	56'962.40
Affectation des dons et legs à but spécifique	-56'962.40
Autres contributions et subventions	38'810.26
Utilisation des dons pour exploitation	0.00
Total des produits d'exploitation	2'332'701.36

Charges de personnel

Salaires	-1'598'260.15
Charges sociales	-351'663.80
Autres frais du personnel	-34'540.05
Honoraires et personnel temporaire	-17'095.70
	<hr/>
	2'001'559.70

Autre charges d'exploitation

Besoins médicaux	-684.80
Alimentation	-83'643.80
Ménage	-9'709.15
Entretien et réparations	-70'409.95
Loyers (Mouchettes)	-262.65
Intérêts et frais bancaires	-1'197.24
Intérêts hypothécaires	-13'156.08
Amortissements de l'immeuble	-12'154.00
Eau, et énergie	-48'592.25
Ecole, formation, (loisirs, matériel éducatif, cadeau aux pensionnaires)	-18'348.68
Frais de bureau et d'administration	-15'948.20
Autres charges d'exploitation	-29'008.30
Charge exceptionnelles	-0.00
	<hr/>
Total des charges d'exploitation	-2'304'674.80
<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>28'026.56</u>

COMPTE DE RESULTAT "MATAS" 2018

	Exercice 2018
Nombre de journées civiles 2018	2075
Subventions des cantons	171'720.00
Contribution des répondeants	0.00
Autres contributions	7'710.00
Total des produits d'exploitation	179'430.00
Charges d'exploitation	
Salaires	-89'412.50
Charges sociales	-18'599.05
Autres frais du personnel	-79.45
Honoraires et personnel temporaire	-11'667.00
	-119'758.00
Autre charges d'exploitation	
Alimentation	-9'226.05
Ménage	-11.85
Entretien et réparations	-4'795.00
Eau, électricité et chauffage	0.00
Ecole et formation, loisirs	-2'849.95
Frais de bureau et d'administration	-2'294.10
Autres charges d'exploitation	-3'117.30
	-22'294.25
Total des charges d'exploitation	-142'052.25
Résultat d'exploitation	37'377.75



COMPTE DE RESULTAT HORS EXPLOITATION
Exercice 2018

	<i>Exercice 2018</i>	<i>Exercice 2017</i>
<u>Produits étrangers aux exploitations</u>		
Produit des loyers	22'400.00	24'000.00
Total produits étrangers aux exploitations	22'400.00	24'000.00
<u>Charges étrangers aux exploitations</u>		
Autre charges	-166.40	00.00
Affectation aux réserves affectées	0.00	-10'000.00
Résultat hors exploitation	22'233.60	14'000.00

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

Activité de l'association

L'association de la Maison d'enfants d'Avenches, dont le siège est à Avenches, a été fondée en 1957. Le but de l'association est d'accueillir des enfants des deux sexes qui doivent être placés, aux fins de leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

Actifs engagés en garantie des dettes

Cédule hypothécaire de CHF 200'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 92'400.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 750'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 500'000.- au porteur, grevant les immeubles n°768 de Avenches"

Cédule hypothécaire de CHF '150'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale
des membres de l'Association de « La Maison d'enfants d'Avenches » à
Avenches.**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'association « La Maison d'enfants d'Avenches » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



Adriano Sinopoli
Responsable de mandat
Réviseur agréé

Etoy, le 19 mars 2019

Remerciements



Avec le soutien de la



A vous, donateurs, membres qui contribuez à enrichir la vie de nos pensionnaires, qui leur permettez de vivre de beaux moments de souffle, de joie et d'espoir, nous souhaitons un bel été !

Pour des raisons de place, nous ne mentionnons ici que les donateurs ayant versé un montant supérieur ou égal à Fr. 50.-
Que chacun entre vous soit assuré de notre sincère gratitude.

Monsieur, Madame, donateur anonyme • Association d'entraide familiale • Agribois sàrl • Annichini Olivette et Gérald • Auer & Fils Sàrl • Charles Auer Sàrl • Bataillard Odette et Yvette • Benoît Willy • Bernasconi André et Stéphanie • Borel David • Chappatte Annelise, Laurence et Eric • Commune de Corcelles-près-Payerne • Commune de Valbroye • Commune de Grandcour • Commune d'Henniez • Chavaillaz Marie-Françoise et Jean-Claude • Catellani Monique • Chevalley Marie-Jeanne • Centre Riesen Broye SA • Chanex Philippe et Pascaline • Cretegnny Isabelle • Devaud-Groux Nadine et Albert • Diserens Gertrude • Dunand Georges et Elisabeth • Dessarzens Armand et Charlise • De Gennaro Sacha et Sandra • Fisch-Roose Jeanne • Folly Yvan et Laurence • Friedrich H. und I. • M. Freléchoz • Gouba Damaris • Grosclaude Daniel et Carole • Hayoz D. et C. • Hornung Bernard et Ghislaine • Isoz Pierrette • Jaunin Philippe • Jordan Bernard • Kropf Michel André • Keusch Pierre et Claire-Lise • Lions Club • Luethi-Page Danielle • Meubles Gaille SA • Morandi Lucienne • Mühlethaler R. • NPPR Ingénieurs et Géomètres SA • Ochsner Catherine • Paroisse réformée de Môtier-Vully • Piquet Gilbert • Pradervand René et Janine • Perrin Claude et Marinette • Piquerez Paulette • Riedo Nicolas et Karin • Rudaz Christiane • Siffert Danielle • Siemens Suisse SA • Table Ronde 37 • Tombez Philippe et Annelise • Voirol Michel • Verdon Jean-Pierre • Verdan Jean-Paul et Hélène • Weber-Châtelan Alice • Wyss Ulrich • Zillweger Dominique